



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Cabinet

Saint-Pierre, le 10 janvier 2019

LA PREFECTURE COMMUNIQUE

Une épaisse couche de verglas recouvre actuellement le réseau routier rendant la circulation très difficile sur l'archipel.

Afin de faciliter le travail des équipes de déneigement, indispensable à la sécurité de tous, en accord avec les collectivités et les services concernés, le préfet a décidé, au titre de la prévention des risques, de fermer ce matin les établissements scolaires.

De même, les bus scolaires ne circuleront pas ce matin.

En fin de matinée, après consultation de météo France et des services de la DTAM, il sera décidé de la poursuite ou non de cette fermeture.

Il est demandé aux automobilistes de limiter leurs déplacements.

La préfecture recommande à tous la plus grande prudence.

Le Préfet,
Thierry DEVIMEUX